

Décision

Générale

colonial

Décision n° 563 29/05/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mai 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière, d'une durée de trois mois, est accordé, pour compter du 1er juin 1952, à M. Idle Aouale, agent technique auxiliaire du Service des Postes et Télécommunications.